

L'EPS Erasme dévoile son projet d'établissement 2023-2027 : ERASME 2027

ERASME 2027 : un nouveau projet d'établissement fruit d'un travail co-construit

L'EPS Erasme a construit son projet d'établissement 2023-2027 suivant une méthodologie reposant sur les principes de concertation et de co-construction. Ainsi, 20 groupes de travail pluri-professionnels ont été constitués. Une plateforme de participation pour tous les personnels et un questionnaire dédié aux ressources humaines ont également permis de recueillir directement les attentes et idées de nos professionnels.

Retrouvez la synthèse du projet ERASME 2027

[Lire le document en entier.](#)

Prendre en compte les enjeux prioritaires

ERASME 2027 est construit autour de trois priorités :

- L'accessibilité des soins
- La continuité des parcours et des soins
- La sécurité des prises en charge, de l'environnement de travail et des personnes

Ces thématiques de travail s'inscrivent dans le cadre du projet médico-soignant partagé de territoire du groupement hospitalier de territoire (GHT) Psy Sud Paris et plus largement du projet régional de santé d'Île-de-France.

L'usager au cœur des soins et acteur de sa prise en charge

De cette démarche de concertation, se déclinent 5 axes de travail pour structurer nos actions :

- Axe 1 : Assurer la qualité et la fluidité du parcours patient,
- Axe 2 : Garantir une offre de soins complète à tout âge de la vie,
- Axe 3 : Développer les prises en charge spécifiques,
- Axe 4 : Enrichir les activités transversales,
- Axe 5 : Soutenir les équipes et agir pour un hôpital durable.